

Jardin des Halles : **la concertation « *Canada Dry* »** (septembre 2008)

Malgré les efforts de la Mairie de Paris pour escamoter la réunion publique sur le projet de rénovation des Halles en l'organisant le 10 juillet et en dehors du quartier (au Pavillon de l'Arsenal), environ 200 personnes s'étaient déplacées, dont quelques journalistes.

Nous avons fait part au public du double échec des associations dans la concertation sur le jardin des Halles, à la fois dans la forme et sur le fond. Le Maire de Paris veut imposer en force le projet de jardin de David Mangin, quasiment inchangé depuis 2005. La concertation n'a consisté qu'à essayer de faire avaliser par les associations un projet tout ficelé et intangible. Elles n'ont obtenu ni la révision de ce projet à travers l'élaboration d'un cahier des charges, ni la satisfaction des 6 demandes « minimales » présentées en mai 2007 par 11 d'entre elles.

Cette situation d'impasse était prévisible, dans la mesure où, fin 2004, au moment même où le Maire de Paris annonçait aux associations une concertation sur le futur jardin, il donnait carte blanche à l'architecte David Mangin pour la réalisation de ce même jardin ! Ces deux promesses étaient incompatibles. Le Maire de Paris a préféré se désavouer vis-à-vis de la concertation plutôt que vis-à-vis de l'architecte.

C'est pourquoi, à l'occasion de la réunion publique du 10 juillet, notre Président Gilles Pourbaix a remis solennellement à Anne Hidalgo, à l'intention du Maire de Paris, le « Premier prix de la concertation bidon ». Ce grand moment d'émotion a été retransmis sur France 3 : vous pouvez le trouver sur YouTube en tapant « Delanoë prix de la concertation bidon ».

Dans son programme de 2008, le candidat Delanoë indiquait que « *Le bilan positif des Comités permanents de concertation, mis en place pour les opérations Paris rive-gauche et Les Halles, plaide en faveur d'une généralisation de cette formule, appliquée à toutes les grandes opérations d'aménagement parisiennes* ». Notre constat est que si cette formule a donné d'assez bons résultats pour la Canopée (le cahier des charges a repris plusieurs propositions des associations), elle a été complètement dévoyée dans le cas du jardin, puisque non seulement les associations n'ont rien obtenu mais que, d'avance, elles ne pouvaient rien obtenir. Les maires du 1^{er} et du 2^{ème} arrondissement, Jean-François Legaret et Jacques Boutault, qui clament haut et fort leur opposition à ce projet de jardin, ne sont pas davantage écoutés.

Il est à craindre que le même genre d'opérations *Canada dry* soit désormais institutionnalisé à Paris, avec tout le décorum d'une charte, de réunions plénières, de comités de travail, d'un garant, mais sans réelle concertation, c'est-à-dire sans cet exercice sincère d'intelligence collective qui permet de trouver ensemble les meilleures solutions possibles.

Nous avons commencé à alerter les autres associations parisiennes ainsi qu'Hamou Bouakkaz, le nouvel adjoint chargé de la démocratie locale. Après un déni de concertation aussi grave et caricatural que celui auquel nous assistons sur le jardin des Halles, il faudra que les Parisiens soient particulièrement vigilants sur les futurs dispositifs de concertation que le Maire entend

mettre en place à Paris. Selon l'expression du cabinet Res Publica, « *Donner la parole, c'est donner sa parole* ». Nous continuons d'espérer que le Maire de Paris finira par tenir sa parole concernant le Jardin des Halles !